http://www.geneacaux.net/spip/spip.php?article274

Le rostier

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Métiers -

Date de mise en ligne : mardi 14 février 2017

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous droits réservés

.Métiers d'autrefois : ROSTIER, ROSETIER ou ROSELLIER.

‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘‘

Qu'est ce qu'est ce métier de rostier ou rosetier ? Le lexique nous dit : "celui qui fabrique des rots". C'est donc un artisan qui fabrique des rots pour les métiers à tisser à l'usage des tisserands.

> > > >> > > > >> >

Le ros ou rot est un peigne en bois ou en fer placé sur le battant du métier et entre les dents duquel passent les fils de la chaîne d'une étoffe.

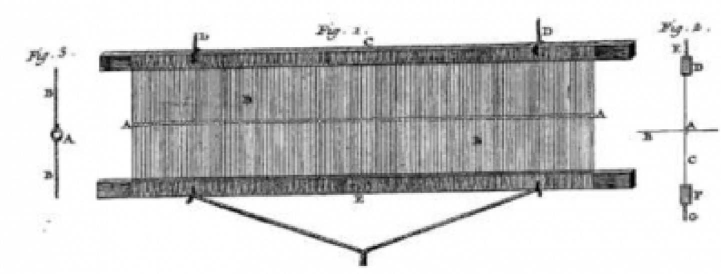

Le ros était fabriqué autrefois avec des lamelles d'écorce de roseau. Le terme roseau est dérivé de l'ancien français ros « roseau », attesté au XIe siècle (plus anciennement encore sous la forme raus, fin Xe siècle)

> > > >> > > > >> >

L'utilisation : les peignes en roseau sont employés pour la fabrication des toiles de lin et de chanvre et aussi pour la fabrication des étoffes de laine. Les ros en cuivre sont destinés à la confection des mousselines, percales et calicots, surtout lorsqu'on veut faire tisser à trame mouillée.

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime

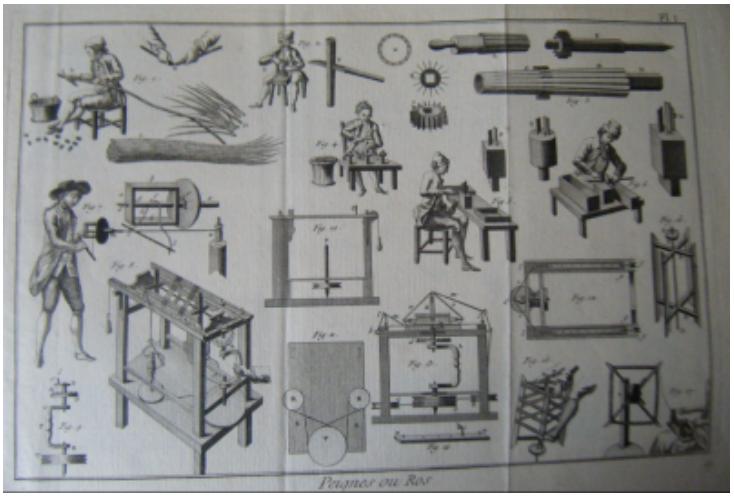

Les ros en acier (désignés sous ce nom mais qui sont en fer poli) servent à la rouannerie, lorsqu'on ne tisse pas à trame mouillée. Ils sont employés pour les étoffes de soie.

Ces ros étaient facilement oxydés par la moindre humidité. Mr Journée, fabricant de peignes à Rouen, surmonta cette difficulté en les perfectionnant. Il étama légèrement les lames d'acier ou de fer pour les garantir contre l'oxydation.

> > > >> > > > >> >

Le tissage : les fils de chaines sont soigneusement engagés par le tisserand dans les dents d'un peigne nommé rot ou ros (car faites de lames de roseaux) puis enfilés dans des lices.

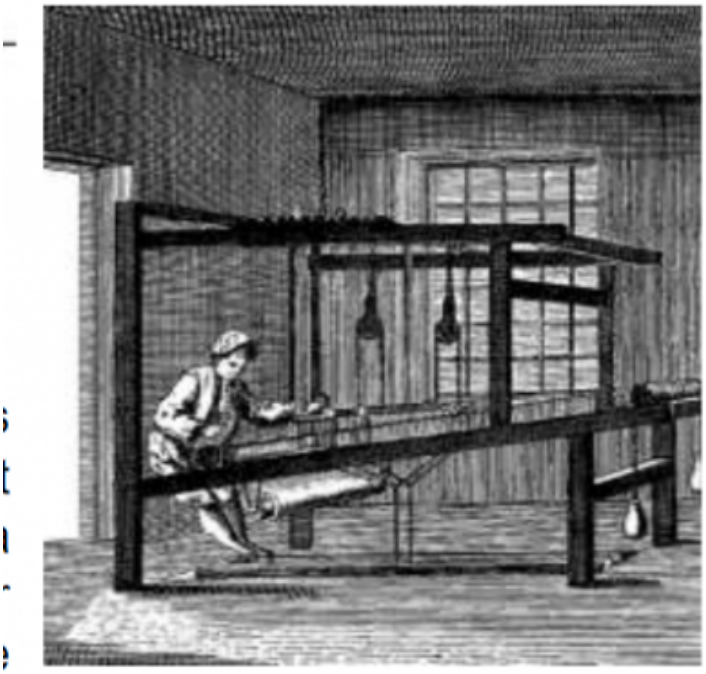

Les lices sont des fils munis d'un anneau fait de fil de lin ou de chanvre. Pour les tissages simples un métier à tisser comporte deux lames de lices, mais il peut y avoir plusieurs lames pour composer des motifs plus complexes, ce qui n'est pas le cas pour les draps de laine, car le motif ne doit pas apparaître, compte tenu d'un aspect final de velours. Bien sûr, plus le tissu est fin, plus le nombre de lices est grand.

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime

F.Renout
Sources diverses

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime